

des syndicats des postiers à l'offre récente du Conseil du Trésor dans le cadre des négociations en cours. Quand le ministre fera-t-il une déclaration à la Chambre pour jeter ainsi un peu de lumière sur cette sombre situation?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je crains ne pouvoir atteindre les sommets poétiques de la question, mais dès que la lumière pourra se révéler utile, je ne la mettrai pas sous le boisseau.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question supplémentaire au premier ministre suppléant ou peut-être que le président du Conseil du Trésor pourrait la lui transmettre. Fera-t-il une déclaration à ce sujet, car il s'agit là d'un état d'urgence, s'il faut en juger par le fait qu'un gouvernement provincial a dû mettre sur pied son propre service de courrier?

* * *

LA SANTÉ

LA PUBLICITÉ CONCERNANT LA CIGARETTE—L'ÉTUDE DU PROJET DE LOI

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, je pose au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question connexe à d'autres posées plus tôt au sujet d'un aspect du problème de la drogue au Canada et des intentions du gouvernement à cet égard. Le ministre pourrait-il nous dire quand il compte passer à l'étude de la mesure législative qu'il a présentée l'an dernier en vue de mettre fin à la publicité sur les cigarettes qui propage la maladie au Canada?

• (1440)

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, cela dépend uniquement des progrès que nous allons accomplir à l'égard des mesures dont la Chambre est déjà saisie. Comme le député le sait, nous avons déjà à l'étude non seulement la loi sur les pensions de vieillesse mais aussi la loi touchant les allocations familiales que le comité permanent examine en ce moment.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre, mais, en son absence, je l'adresse au premier ministre suppléant. Peut-il dire à la Chambre si le premier ministre prendra son courage à deux mains et déclenchera des élections générales avant la fin de cette semaine...

M. l'Orateur: A l'ordre.

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Hees: ... ou entend-il s'accrocher au pouvoir et continuer de négliger d'autres problèmes tels que le chômage et l'inflation?

Des voix: Oh, oh!

[L'hon. M. Dinsdale.]

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question de l'honorable représentant est tout à fait irrecevable et je crois qu'il doit un certain respect à la présidence.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hees: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

Des voix: C'est honteux!

L'hon. M. Hees: J'invoque le Règlement...

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Hees: Du calme, s'il vous plaît. Si les gens à votre droite faisaient moins de bruit, monsieur l'Orateur, les gens à votre gauche auraient pu entendre Votre Honneur lorsqu'il s'est levé pour les rappeler à l'ordre et auraient pu lui obéir!

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ne m'engagerai certainement pas davantage dans ce débat. D'habitude, l'honorable représentant collabore avec la présidence, mais lorsqu'il pose ce genre de question, je ne peux m'empêcher de constater qu'il tourne la tête.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hees: On me demande de répéter la question parce qu'on fait trop de bruit.

M. l'Orateur: L'honorable représentant pourrait peut-être y revenir au moment de l'ajournement.

L'hon. M. Hees: Merci!

* * *

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE DES DENRÉES ALIMENTAIRES—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES BÉNÉFICES DES CHAÎNES DE MAGASINS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre suppléant une question qui découle d'une question que la représentante de Vancouver-Kingsway a posée. Étant donné que Dominion Stores a déclaré pour l'année 1971 une augmentation de ses bénéfices d'environ 300 p. 100, sur ceux de l'année précédente et des augmentations correspondantes pour le premier trimestre de cette année, ce qui montre que l'augmentation du prix des denrées alimentaires n'est pas nécessairement reliée à l'augmentation du prix de revient de ces denrées, le gouvernement compte-t-il demander au ministère de la Consommation et des Corporations de faire une enquête sur ces augmentations en vue de déterminer si elles sont justifiées ou si elles représentent des profits excessifs?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, si on a la preuve que ces prix ont monté par suite d'un manque de concurrence, naturellement, le ministre et l'organisme responsables ont le droit d'instituer les enquêtes nécessaires. Si c'est parce que certaines entreprises sont plus rentables que d'autres, le député conviendra, je pense, qu'une telle situation se pré-